ARRÊTÉ TEMPORAIRE, CIRCULATION, SONORISATION

N° 357-2024-RG - TRAITEMENT DE PLATANES POUR LA LUTTE CONTRE LE TIGRE DU PLATANE - MACON - DEROGATION AUX HORAIRES DE CHANTIER - DEUX NUITS ENTRE LE 27 MAI ET LE 31 AOUT 2024

1 DOCUMENT - *Publié le 23 mai 2024*

357_2024_RG.pdf
(.pdf, 113,4 KB)

TÉLÉCHARGER

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE